

7 900 décès prématurés pourraient être évités chaque année en Île-de-France en respectant les recommandations de l'OMS

L'Observatoire Régional de Santé Île-de-France (ORS) et Airparif publient une nouvelle étude de référence qui quantifie l'impact de la pollution de l'air sur la mortalité en région Île-de-France.

Il ressort de cette étude que :

- **Si de nouvelles mesures sont prises pour abaisser les niveaux actuels de pollution de l'air sous les valeurs recommandées par l'OMS (Organisation mondiale de la santé), environ 7 900 décès prématurés pourraient être évités chaque année en moyenne en Île-de-France (chiffres 2019).**
- **La lutte contre la pollution de l'air mise en place par les collectivités, l'Etat, les associations de protections de l'environnement et les acteurs économiques est une mesure de santé publique particulièrement pertinente et efficace : à titre d'exemple, entre 2010 et 2019, le nombre annuel de décès attribuables à l'exposition prolongée aux particules fines PM_{2,5}, un des principaux polluants de l'air, est passé de 10 350 à 6 220, et a donc baissé de 40 %. Cela correspond à un gain moyen d'espérance de vie de près de 8 mois en moyenne par habitant en Île-de-France.**
- **La pollution de l'air est responsable de près de 1 décès sur 10 en Île-de-France en 2019.**

La qualité de l'air est améliorée, mais encore insuffisamment

L'exposition à la pollution de l'air favorise le développement de pathologies chroniques graves, en particulier des pathologies cardiovasculaires, respiratoires et des cancers. Cela se traduit par une augmentation de la mortalité, une baisse de l'espérance de vie et un recours accru aux soins.

Les résultats de l'étude, portant sur la mortalité, indiquent :

- Le nombre annuel de décès attribuables à l'exposition prolongée aux particules fines PM_{2,5} est de 6 220 en 2019 (contre 10 350 en 2010) en Île-de-France. Polluant de l'air majoritairement émis par le chauffage urbain (notamment le chauffage au bois) et le trafic routier, il s'agit du polluant réglementé ayant l'impact sur la santé le plus important en Île-de-France.
- Le nombre annuel de décès en lien avec l'exposition prolongée au dioxyde d'azote (NO₂) est de 3 680 en 2019 (contre 4 520 en 2010) en Île-de-France. Ce polluant de l'air est majoritairement émis par le trafic routier (notamment les vieux véhicules diesel) et le chauffage urbain.
- Pour la première fois, le nombre annuel de décès attribuables à l'ozone (O₃) est évalué en Île-de-France. Il est de l'ordre de 1 700 décès. Il s'agit du seul polluant réglementé dont les concentrations augmentent en Île-de-France depuis qu'il est mesuré (c'est-à-dire depuis

plusieurs dizaines d'années. L'ozone n'est pas émis directement, mais est formé dans l'atmosphère se forme par réactions entre les oxydes d'azote (NO_x) et les composés organiques volatils (COV), sous l'action des rayons du soleil et en présence de températures élevées.

Les nombres annuels de décès attribuables aux PM_{2,5} et au NO₂ ne peuvent pas être directement additionnés, car une partie de ces décès se recoupe. Pour l'ozone, les études montrent une plus grande indépendance des effets, l'impact peut être considéré comme additionnel à celui des PM_{2,5}. En 2019, la mortalité liée à la pollution de l'air est donc évaluée à 7 920 décès prématurée chaque année.

Si les niveaux moyens de ces polluants étaient abaissés au niveau des concentrations recommandées par l'OMS, ces décès pourraient être évités.

Les bénéfices seraient particulièrement importants pour Paris et le reste de la métropole qui regrouperaient les deux-tiers des décès évitables par une baisse des niveaux de particules fines PM_{2,5} et 80 % pour le dioxyde d'azote si les niveaux de pollutions baissent sous les seuils recommandés par l'OMS. Ceci s'explique par des niveaux de pollution en particules fines dioxyde d'azote plus élevé dans ces territoires conjugués à une densité importante de population.

Concernant l'ozone, l'impact est à l'inverse plus important en zone rurale, les niveaux d'ozone y étant plus élevés.

Les mesures de confinement ont indirectement limité l'impact de la pollution de l'air sur la santé des Franciliens

L'année 2020, du fait de la pandémie de COVID-19, a constitué une année exceptionnelle en matière de qualité de l'air. Des mesures de restriction d'ampleur inédite ont conduit notamment à une diminution des concentrations de dioxyde d'azote sans précédent dans l'histoire de la surveillance de la qualité de l'air (voir le [Bilan 2020 de la qualité de l'air en Île-de-France](#) publié par Airparif) et en particulier à proximité des axes routiers et dans une moindre mesure des niveaux de particules fines dans la zone dense.

Cette baisse des concentrations en dioxyde d'azote a permis d'éviter de l'ordre de 310 décès et celle des concentrations en particules fines de l'ordre de 180, par rapport à 2019.

Des résultats basés sur les dernières connaissances sur la pollution de l'air

Les dernières données épidémiologiques montrent que la pollution de l'air a des effets néfastes sur la santé à des concentrations plus faibles qu'on ne le croyait auparavant. Depuis septembre 2021, [l'OMS a donc abaissé les seuils de pollution de l'air](#) recommandé pour protéger la santé des populations.

Cette étude se base sur ces nouveaux seuils pour évaluer l'impact de la pollution de l'air sur la santé. Elle fait suite à [la nouvelle estimation de l'impact de la pollution de l'air sur la santé sur la France entière](#), publiée en 2021 par Santé Publique France, qui évaluait à 40 000 le nombre de décès prématurés par an dus à la pollution de l'air pour la période 2016 à 2019 (contre 48 000 par en en 2007 et 2008). Cette régionalisation des impacts de la pollution de l'air sur la région spécifique de l'Île-de-France a été effectuée par l'Observatoire Régional de Santé Île-de-France (ORS) sur la base des

données de surveillance de la qualité de l'air fournies par Airparif. Cette première analyse porte uniquement sur la mortalité et sera complétée en fin d'année par une quantification des principaux impacts sur les pathologies.

En complément de cette évaluation théorique, une analyse prospective menée par Airparif en matière de scénarios de réduction d'émissions liées aux principales sources de particules fines et de dioxyde d'azote pour atteindre les valeurs limites réglementaires et des précédentes recommandations de l'OMS donnera des renseignements supplémentaires sur l'ampleur des baisses d'émissions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs de qualité de l'air. Elle sera rendue publique dans les prochains jours concernant le respect des valeurs limites et mi 2022 pour le respect des nouvelles recommandations de l'OMS.

L'étude complète et sa synthèse : <https://www.ors-idf.org/nos-travaux/publications/mortalite-attribuable-a-la-pollution-atmospherique/>

Contacts presse

Observatoire Régional de Santé Île-de-France | Christine Canet :
christine.canet@institutparisregion.fr - 01 77 49 77 46

Airparif | Direction de la communication : communication@airparif.fr - 06 24 01 44 08